



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Diversité
des expressions
culturelles



Célébration du 10^e anniversaire de la Convention de 2005

Débats sur la mise en œuvre de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles

La diversité des expressions culturelles à l'ère numérique

9 juin 2015
Siège de l'UNESCO, Paris, Salle II

La révolution numérique a fondamentalement bouleversé les modes de production et de diffusion des biens et services culturels, ainsi que notre façon d'y accéder. En effet, l'expansion accélérée des réseaux sociaux et des contenus produits par les utilisateurs (UGC), l'explosion de la quantité de données créées par l'informatique en nuage (*cloud*) et la prolifération des appareils multimédias connectés – téléphones intelligents (*smartphones*), tablettes, phablettes, liseuses – ont eu un impact considérable sur la scène culturelle, dans les pays du Nord comme dans ceux du Sud. Les évolutions technologiques ont fait émerger de nouveaux acteurs et de nouvelles logiques.

Cependant, il est important de signaler que la plupart de ces transformations ont eu lieu au cours des 10 dernières années, c'est-à-dire après l'adoption de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. C'est dans ce contexte qu'en 2013 la Conférence des Parties a reconnu l'importance de l'étude de l'impact du numérique sur la diversité des expressions culturelles.

Les phénomènes entrant en ligne de compte sont multiples et il existe de très nombreuses sources d'informations sur le sujet. Néanmoins, les rapports périodiques remis par les Parties entre 2012 et 2014 forment un excellent point de départ pour évaluer les opportunités et les défis du numérique et fournissent des exemples de mesures concrètes prises par les pays.

Dans les rapports, les références au numérique – directes ou non – sont regroupées selon les différents thèmes couverts par la Convention, en particulier :

1. l'accès aux expressions culturelles ;
2. la créativité ;
3. les industries culturelles ;
4. la participation de la société civile ;
5. la collecte des statistiques culturelles.

Organisées selon ces cinq grands thèmes, les informations rassemblées dans les rapports des Parties, associées à une étude des dernières données et tendances, offrent un bon aperçu de l'impact des technologies numériques sur la diversité des expressions culturelles.

Opportunités

Tout d'abord, l'ère numérique représente une remarquable opportunité en termes d'accès. En effet, grâce aux nouvelles technologies, le public peut profiter de l'offre culturelle plus facilement, plus rapidement et à moindre coût. Ces évolutions « démocratisent », dans la mesure où elles permettent au plus grand nombre d'accéder à ces biens et services culturels. Les innovations numériques peuvent être particulièrement utiles pour intégrer les personnes appartenant à des minorités et réduire la fracture numérique entre les populations urbaines et rurales. En tout cas, il est évident que l'offre culturelle actuelle est plus importante que jamais.

Les nouvelles possibilités technologiques ont entraîné non seulement un essor de la consommation de contenus numériques, mais aussi une explosion créative et la naissance de nouvelles formes de production culturelle. Les technologies numériques ont clairement tendance à éliminer les obstacles géographiques et sociaux à la création, du moins en théorie.

De même, l'ère numérique peut aussi être une opportunité extraordinaire pour les industries culturelles. Les principaux avantages sont une compétitivité accrue, l'ouverture de nouveaux marchés, une distribution plus efficace, une communication directe avec les clients grâce aux réseaux sociaux et l'émergence de nouveaux modèles commerciaux.

Les nouvelles technologies constituent aussi une avancée en termes de sensibilisation et de participation de la société civile. De fait, grâce aux réseaux sociaux, le secteur public peut diffuser massivement différentes activités culturelles. La société civile, pour sa part, trouve en ces réseaux un instrument puissant pour une participation active et spontanée.

Dernier avantage tout aussi important, les nouvelles technologies peuvent se révéler utiles pour compiler des statistiques et des informations. Une analyse basée sur le Big data, par exemple, offrirait une nouvelle perspective sur la diversité des expressions culturelles.

Obstacles

Toutefois, de nombreux obstacles empêchent encore de profiter pleinement des possibilités présentées ci-dessus. Premièrement, dans plusieurs régions du monde les infrastructures adéquates manquent (à la fois en termes de matériel et de connectivité) et les utilisateurs/consommateurs ne maîtrisent pas suffisamment les outils numériques. Faute de quoi il est impossible de tirer profit des avantages du numérique.

Même si ces outils sont de plus en plus faciles à utiliser, il faut signaler qu'aujourd'hui certains créateurs ne disposent pas de l'expertise technique requise. De plus, les incidences juridiques du remix et d'autres techniques similaires ne sont pas toujours assez claires pour les nouveaux artistes.

Le manque de savoir-faire nécessaire à la production de contenu numérique de haute qualité affecte aussi les entreprises. En outre, l'adaptation de secteurs entiers – tels que la télévision ou le cinéma – aux nouvelles normes peut s'avérer très complexe ou difficile à effectuer. Les industries analogiques ont aussi peu de contact avec le monde du Web, ce qui complique l'exploration de nouveaux modèles.

En ce qui concerne la participation de la société civile, les générations précédentes utilisent moins souvent les réseaux sociaux et cela est sans aucun doute un obstacle à la pleine intégration de ces secteurs.

En termes de statistiques, de nombreux acteurs du secteur public et des institutions en général soulignent le manque d'informations disponibles sur la culture numérique. De plus, la formation des équipes techniques est souvent complexe et les liens entre les différentes unités de collecte des données culturelles ne sont pas toujours clairement établis.

Menaces

L'ère numérique n'est pas seulement source d'obstacles, mais aussi de nouveaux dangers. D'abord, les grandes plateformes en ligne sont originaires d'un petit nombre de pays, ce qui peut entraîner une domination des contenus en anglais, par exemple, au détriment des contenus dans les langues locales. Dans le même temps, ces plateformes utilisent parfois des formats fermés et propriétaires, ce qui nuit à l'interopérabilité. Elles utilisent aussi des algorithmes qui ne sont pas toujours transparents et peuvent créer une « bulle de filtres » autour de l'utilisateur – ce qui va totalement à l'encontre d'un monde culturel partagé.

En ce qui concerne l'accès, il faut également signaler que malgré la capacité qu'elles ont à réduire la fracture entre les populations urbaines et rurales et à intégrer les personnes appartenant à des minorités, les nouvelles technologies peuvent aussi avoir l'effet inverse : elles sont susceptibles d'accentuer les disparités entre les catégories les plus riches – équipées d'appareils et de connexions Internet plus performants – et les classes plus défavorisées. En effet, de nombreuses initiatives de transfert de technologies s'appuyant uniquement sur la mise à disposition d'appareils pourraient renforcer les inégalités préexistantes.

Dans le domaine de la créativité, on peut évoquer le risque que les artistes d'aujourd'hui ne soient plus rémunérés correctement. Autre menace, liée à l'absence de stratégies visant à préserver les créations culturelles actuelles : rares sont les pays qui disposent d'un système de dépôt légal électronique, et dans un tel contexte la diversité des expressions culturelles risque littéralement de ne pas pouvoir être sauvegardée.

La numérisation croissante peut aussi causer la disparition de nombreux circuits traditionnels de distribution et de diffusion culturelles (les librairies, par exemple). En outre, les nouveaux distributeurs sur Internet ont beaucoup plus de pouvoir que les PME sur le plan légal et fiscal, ce qui leur donne un avantage concurrentiel excessif. Qui plus est, le piratage fragilise la durabilité économique des acteurs formels.

En ce qui concerne les statistiques, si les pays rencontrent des difficultés lorsqu'ils compilent les informations sur le secteur culturel, au contraire les grandes plateformes privées maîtrisent très bien le Big data et sont mieux placées que le secteur public pour connaître les tendances culturelles locales.

Mesures

De nombreuses mesures ont été prises afin de saisir les opportunités, surmonter les obstacles et d'atténuer les menaces associés au numérique.

En matière d'accès, dans les pays du Nord comme du Sud, les investissements en faveur des infrastructures de télécommunications se multiplient, surtout dans les zones rurales. Comme le montre bien les rapports périodiques, des dizaines de pays ont intégré des outils numériques à leurs médias publics et ont fourni du matériel aux écoles, musées, bibliothèques et centres culturels. Ces diverses initiatives sont généralement incluses dans les programmes nationaux consacrés aux TIC.

Dans le domaine de la créativité, les pays choisissent de remettre des prix pour la création numérique, de proposer des formations techniques, de parrainer des programmes de résidences artistiques et de créer des centres de la création numérique.

La gamme des politiques de soutien aux industries culturelles est aussi extrêmement large, surtout dans les domaines de l'aide aux projets de numérisation et de modernisation dans l'édition, la musique et le cinéma.

Pour encourager la participation de la société civile, les Parties utilisent les nouvelles technologies de plusieurs manières : réseaux sociaux, applications mobiles et messages textes pour communiquer sur divers sujets liés à la culture et en débattre ; plateformes et forums de discussion en ligne ; lettres d'informations et collaborations actives avec plusieurs organisations sociales impliquées dans le domaine de l'art numérique.

Enfin, en ce qui concerne les statistiques culturelles, les rapports des Parties contiennent peu d'informations sur la consommation numérique mais il est important de signaler que plusieurs pays travaillent déjà sur une cartographie de la culture numérique locale.

La diversité des expressions culturelles à l'ère numérique

Pour la diversité des expressions culturelles, le numérique est un phénomène extraordinairement riche, fait d'opportunités mais aussi d'obstacles et de menaces.

Dans ce contexte, il semblerait que le numérique en soi n'ait pas d'impact positif ou négatif sur la diversité des expressions culturelles. En revanche, il agirait comme un amplificateur de tendances. En effet, ce sont les actions et les plans spécifiques des États, des entreprises, des organisations de la société civile et des individus qui, grâce aux nouvelles technologies, peuvent avoir un effet, bon ou mauvais, sur le paysage culturel réel.

À dire vrai, l'ère numérique n'est ni un scénario hypothétique ni une prévision qui doit être réalisée. Elle a déjà commencé : effectivement, dans les pays du Nord comme du Sud – avec des différences, bien entendu – les nouvelles technologies sont maintenant au cœur de la vie culturelle et, comme on le voit dans les rapports périodiques et d'autres sources, les pays ont déjà mis en œuvre un nombre incalculable de mesures.

Il ne s'agit donc pas de demander comment adapter la Convention aux évolutions du numérique – car cela reviendrait à vouloir viser une cible en mouvement – mais plutôt l'inverse : comment adapter les politiques numériques existantes à la Convention ? Quels projets contribuent ou peuvent contribuer à l'écriture d'un scénario à long terme caractérisé par la diversité du contenu, des acteurs et des publics ? Devant une initiative concernant la fiscalité, les infrastructures et la maîtrise du numérique, il faut s'interroger : les principes et les objectifs de la Convention sont-ils pris en compte ?